

# ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2023

---

RELATIF AUX JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 809)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL474

présenté par  
M. Vuilletet, rapporteur

-----

### ARTICLE 7 BIS

Après les mots :

« sûreté, ou »,

insérer les mots :

« au sein ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.